

Sommaire

LE MOT DU SYNDIC.....	2
L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 9 DECEMBRE 2014.....	3
ORDRE DU JOUR.....	3
COMMENTAIRES SUR L'ORDRE DU JOUR	4
LES TRAVAUX PRINCIPAUX DU CONSEIL COMMUNAL	5
DECIDE.....	5
PRIS ACTE.....	5
LES PROJETS EN COURS	6
REVISION DU PAL	6
PONT DE LA GLANE	6
ROUTE DE ST-GARIN, COLLECTEURS, ROUTE ET TROTTOIR	6
SITE INTERNET.....	6
LES DERNIERES VOTATIONS.....	7
VOTATIONS FEDERALES 28 SEPTEMBRE 2014.....	7
LA VIE DE LA COMMUNE	7
DECHETTERIE ... TROP D'INDISCIPLINE!	7
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	7
RENTREE SCOLAIRE 2014-2015.....	8
ACC - INAUGURATIBN.....	9
VISITE DE LA CASERNE ACC PAR LES ECOLES	9
ACC - REANIMATION - PREMIERS REpondANTS	10
FACTEURS STRUCTURELS ET CULTURELS DE LA PARTICIPATION SPORTIVE	11
SERVICE SOCIAL DE SARINE-OUEST	11
LES 90 ANS DE MADAME EMMA CUDRE	12
DEUX BANCs SUPPLEMENTAIRES SONT EN PLACE!	12
VACANCES DU BUREAU COMMUNAL.....	12
FASDS - FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS A DOMICILE DE LA SARINE	12
PLANTATION D'UNE HAIE AVEC LES ELEVES DE LA 4EME PRIMAIRE	13
LES NOUVEAUX HABITANTS	13



Le mot du syndic

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

J'ose croire que cette demi-année passée à la tête de l'exécutif communal dégage un bilan positif. Ce regard positif, je le dois à toute l'équipe du Conseil, à nos séances de travail constructives et à la collaboration des diverses commissions. Je dois aussi relever que mon passage de conseiller communal à celui de syndic a été soutenu et facilité par un personnel communal compétent et professionnel. Pour cette transition réussie, merci à toutes et à tous.

Petite rétrospective:

En plus de la routine liée à la gestion des affaires communales, il me plaît de relever une Fête Nationale originale, amicale et réussie, la circulation vers le Gibloux enfin normalisée grâce au nouveau pont sur la Glâne, le chantier de la route de Saint-Garin bientôt terminé. Aux alentours de ce lieu, ajoutons une tranche supplémentaire au plan général d'évacuation des eaux et un trottoir qui améliorera sans aucun doute la sécurité de ce secteur.

Dans mon message précédent, j'avais cité quelques chantiers qui me tenaient particulièrement à cœur. J'y reviens ...

Fribourg et ses ponts ! Plus modeste que le pont de la Poya, il y a bien sûr le nôtre, le pont sur la Glâne, reconstruit plus beau qu'avant ! Qu'ils soient concrets ou symboliques, les ponts marquent à leur manière l'actualité fribourgeoise et régionale. Pour notre commune, le projet de fusion de Sarine-Ouest n'est-il pas aussi une sorte de pont virtuel ? Non pas une passerelle entre les langues ou un passage sur une rivière, mais bien une recherche de solution, une jetée ayant pour but de réunir les habitants de toute une région autour d'une dynamique nouvelle et collaborative. Conséquemment, la problématique liée à la fusion sera abordée à nouveau lors de notre prochaine assemblée communale.

Sur le plan financier et comptable et comme d'habitude, les impératives charges liées venant de la Confédération et du Canton réduisent grandement notre marge de manœuvre. Responsable des finances, j'ai pleinement pris conscience que l'exercice n'était pas évident et que la mise en place d'un budget de fonctionnement équilibré était une étape difficile. Vous constaterez dans les pages qui suivent que ce budget boucle avec un découvert, heureusement encore légal. Il n'en reste pas moins que la situation reste préoccupante. Concernant ce découvert, je vois deux facteurs explicatifs :

Premier facteur. Si les investissements réalisés ces dernières années ont amélioré notre quotidien, ils ont aussi pesé de tout leur poids dans les chapitres «amortissements et intérêts» et donc dans l'équilibre budgétaire du fonctionnement général de notre commune. A l'avenir, une amélioration et un contrôle de cet endettement impliqueront une prudence encore plus attentive. Dans la perspective des futurs investissements, vous comprendrez pourquoi votre Exécutif se devra de suivre un programme plutôt restrictif, et ce, jusqu'à la fin de la législature.

Deuxième facteur. La progression des recettes fiscales ne suit pas, pour l'instant, la courbe de l'accroissement de la population. Si l'espoir est permis, il n'est pas suffisant pour l'instant.

En résumé ... Dans un premier temps, nous allons faire «le dos rond», histoire de laisser passer l'orage tout en espérant que cette météo incertaine se remette au beau. Parallèlement, nous allons poursuivre nos efforts dans l'étude du projet de fusion de Sarine-Ouest. Les premières analyses laissent entrevoir des éléments de solution et des avantages non négligeables pour notre commune. En unissant nos forces communales, nous pourrions dégager l'amélioration des prestations administratives et des services techniques. Des équilibres financiers nouveaux sont aussi mis en évidence, équilibres dont notre commune a grand besoin.



J'ai débuté ces lignes sur une note positive, je me dois de conclure sur le même ton. Dans un premier temps, prenez du plaisir à lire ce bulletin communal et trouvez-y, je l'espère, quelques intérêts et questionnements vous incitant à participer à notre prochaine assemblée communale.

Dans un second temps, avec mes collègues de l'Exécutif, je vous souhaite des fêtes de fin d'année pleines de joie de vivre, ponctuées de réels ressourcements et de partages réussis, tant sur le plan personnel que professionnel. Que 2015 soit pour vous toutes et tous, une année qui conjugue joie, bonheur et santé.

Philippe Chassot
Syndic

L'assemblée communale du 9 décembre 2014

L'assemblée communale a été convoquée en date du 28 novembre 2014, soit dans le délai légal de 10 jours, comme le prévoit la loi sur les communes.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 avril 2014 (ce PV ne sera pas lu ; il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau communal, jusqu'au vendredi 5 décembre 2014, ou sur notre site internet, www.autigny.ch)
2. Budget de fonctionnement 2015
- Rapport de la Commission financière
3. Budget des investissements 2015
- Rapport de la Commission financière
 - a. Réfection du toit de la halle polyvalente, seconde étape
 - b. Réserve pour le remplacement de conduites d'eau potable
4. Election d'un membre à la commission financière
5. Planification financière 2015 - 2019
6. Modification du règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux
7. Projet de fusion de Sarine-Ouest
8. Divers



Commentaires sur l'ordre du jour

Point 2

Budget de fonctionnement 2015

Le budget de fonctionnement 2015 clôt avec une perte de CHF 87'970.70. Votre Exécutif a tenté de réduire au maximum les charges sur lesquelles il a une influence. Ce fut un exercice laborieux, mais la perte se situe dans les limites légales. Toutes les informations utiles seront communiquées lors de l'assemblée communale.

Point 3

Budget des investissements 2014

a. **Réfection du toit de la halle polyvalente**

Depuis quelques années maintenant, le toit plat de la halle polyvalente prend l'eau. Comme accepté en assemblée communale, nous avons procédé à la réfection de la première moitié du toit. Cependant, afin de garantir une bonne isolation à l'avenir, il est nécessaire de procéder de la même façon concernant la seconde moitié.

L'investissement nécessaire est identique au précédent. Il se monte à CHF 30'000.--. Dans le but d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'à tous les élèves du cercle scolaire et à tout un chacun des locaux salubres et accueillants, le conseil communal propose à l'assemblée d'accepter cet investissement.

b. **Remplacement de conduites d'eau potable**

Comme déjà exposé lors de l'assemblée du 14 décembre 2010, notre réseau d'eau potable vieillit. A plusieurs reprises, nous avons dû intervenir dans l'urgence afin d'effectuer les réparations nécessaires. Il n'est pas rare que ces travaux puissent présenter un coût relativement important et donc nécessiter l'acceptation d'un investissement par l'Assemblée communale. Le Conseil communal propose à l'assemblée d'accepter, comme depuis 2010, un montant de CHF 20'000.- afin de disposer du crédit nécessaire pour procéder à des remplacements de conduites qui pourraient poser problème. Comme pour l'année dernière, le crédit non utilisé ne sera pas reporté au budget de l'année suivante. Cette manière de procéder nous permet d'éviter la procédure de budget extraordinaire, souvent pour des sommes déjà utilisées. Comme vous pouvez l'imaginer, quand ça casse, les réparations doivent être effectuées immédiatement. Dans cette perspective prudente, nous proposons à l'assemblée communale d'accepter cet investissement.

Point 4

Election d'un membre à la commission financière

Suite à la démission de Monsieur Samuel Cudré, nous recherchons un nouveau membre pour intégrer notre commission financière. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale.

Point 5

Planification financière 2015 - 2019

Comme l'exige la loi sur les communes et pour vous renseigner quant à la planification des futurs investissements, nous vous présentons la planification financière 2015 – 2019.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une planification. Celle-ci est fortement dépendante des décisions cantonales et fédérales. Elle doit donc être interprétée avec précaution. Elle donne cependant des informations et des signaux sur la direction que nous prenons en matière de finances sans représenter la garantie d'un futur résultat. Toutes les informations utiles seront communiquées lors de cette assemblée.



Point 6

Modification du règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux

Quand bien même le projet du nouveau règlement avait été soumis au Service de l'Environnement et approuvé, celui-ci nous a transmis une information selon laquelle notre règlement présenté et adopté lors de l'assemblée communale du 10 décembre 2013 comporte une erreur. En effet, l'article 38 let. a) propose une formulation pour la perception de la taxe de base en zone à bâtir qui ne constitue pas une base légale suffisante pour permettre de taxer les fonds non-construits en zone à bâtir. Nous vous proposons donc la modification suivante:

ancien: art. 38 let. a) "Pour un fonds construit situé dans la zone à bâtir"

nouveau: art. 38 let. a) " Pour un fonds situé dans la zone à bâtir"

Point 7

Projet de fusion de Sarine-Ouest

Comme déjà mentionné et comme expliqué lors d'une précédente assemblée communale, un état des lieux des infrastructures communales a été réalisé dans toutes les communes du périmètre de fusion de Sarine-Ouest (10 communes).

De nombreuses et intenses séances par dicastères ont eu lieu durant l'année 2014, afin de rassembler de précieuses données et de procéder à une analyse de chaque commune. Ces éléments seront consolidés et permettront l'élaboration d'un rapport de fusion.

Ce rapport de fusion permettra à chaque commune de décider de la suite à donner au projet de fusion. L'éventualité de procéder à un vote consultatif se précise, toutefois, les 10 communes impliquées dans le projet ont émis le vœu d'informer leur population de façon uniforme sur les résultats de ce rapport et sur les prochaines étapes liées au projet.

Nous devrions être en possession de ce concept d'ici l'assemblée communale et nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet à cette occasion.

Les travaux principaux du Conseil communal

Depuis la dernière édition de ce bulletin, le Conseil communal a, entre autres, ...

Décidé...

Le prix de la **vignette** passera à CHF 2.50 au 1er janvier 2015. Comme le prévoit le règlement relatif à la gestion des déchets du 27 avril 2000, le Conseil Communal est contraint de procéder à cette adaptation. En effet, le 50% des recettes doit provenir de l'encaissement des taxes proportionnelles (vignettes), ce qui n'est plus le cas depuis un certain temps.

Le chêne du Chemin de la Chapelle n'est plus! Suite à une expertise, cet arbre présentait des signes de faiblesse indiscutables. Au vu de son emplacement, il a été décidé de l'abattre. Un jeune chêne a été replanté sur le territoire communal en compensation.

Le Chemin de la Chapelle ne sera que **partiellement déneigé** sur le secteur situé entre la chapelle et la bifurcation menant à la ferme de Monsieur Roland Gobet. Nous garantirons un passage aux piétons sur ce tronçon durant l'hiver, notamment pour les personnes se rendant à l'arrêt de bus "en Verdaux". En effet, des contraintes techniques nous empêchent de procéder à un déneigement complet.

Pris acte...

de la démission de Monsieur Samuel Cudré, membre de la commission financière, avec effet au 31 décembre 2014, pour des raisons professionnelles. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son engagement au sein de la commission.



Les projets en cours

Révision du PAL

La révision du PAL (Plan d'Aménagement local) de la commune est en cours. La commission d'aménagement du territoire en collaboration avec le bureau d'urbanisme Archam & Partenaires SA à Fribourg ont établi un nouveau plan d'aménagement local. Celui-ci est actuellement en cours d'examen préalable par les différents services du Canton. Il devrait nous parvenir en retour avec les remarques éventuelles des services concernés courant 2015. Une présentation à la population se fera avant la mise à l'enquête publique.

Comme mentionné dans une édition précédente, cette révision ne permettra pas une mise en zone à bâtir importante. Cette restriction est liée à l'introduction de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et au quota de surfaces d'assolement. Voici, pour votre information, l'extrait d'un communiqué de presse de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC):

La DAEC a pour mission de réévaluer les surfaces d'assolement (SDA) sur le territoire fribourgeois. L'objectif est de protéger plus efficacement les terres agricoles et de parvenir à un respect du quota fédéral. Les SDA présentent les meilleures conditions pour la production des grandes cultures et sont la partie la plus précieuse des terres cultivables du pays.

Le quota dévolu par la Confédération au canton de Fribourg pour ces SDA se monte à 35'800 ha, soit un peu moins de la moitié de la surface agricole utile du canton (environ 78'000 ha). Selon la Confédération, il manque, à l'heure actuelle, 236 hectares, dans le canton de Fribourg, pour satisfaire les exigences fédérales. L'Etat de Fribourg tient à remplir son quota et à accroître ainsi la protection des SDA sur son territoire. Il a demandé à la Confédération de pouvoir procéder à un nouveau décompte. Dans l'intervalle, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire interdit de nouvelles mises en zone sur des SDA, même si ces mises en zone sont compensées. Une fois le quota atteint, la mise en zone de SDA redeviendrait possible, à condition que le quota reste respecté, qu'il s'agisse d'un projet jugé important par le canton et que les surfaces concernées soient utilisées de manière optimale.

Pont de la Glâne

Comme vous avez pu le constater, les travaux au pont de la Glâne sont terminés. Tout s'est bien déroulé, sans accident, ni retard malgré de nombreuses contraintes techniques. Le fameux pont provisoire, aujourd'hui disparu, nous a rendu un fier service. Fribourg a son pont de la Poya, Autigny a son pont de la Glâne... les bouchons en moins... Merci à toutes les personnes qui ont œuvré avant, pendant et après la construction du pont.

Route de St-Garin, collecteurs, route et trottoir

A l'approche de l'hiver, la fin des travaux de la route de St-Garin approche également. Pour rappel, la mise en séparatif des eaux usées, la réfection du tapis de la route ainsi que la construction d'un trottoir sont au programme. La mise en séparatif ainsi que la pose des collecteurs se sont bien déroulées, l'expérience de l'équipe de construction y est certainement pour quelque chose. L'aménagement du trottoir et des murs bordant la route touchent à leur fin. La pause du tapis est prévue vers le début décembre si les conditions météorologiques le permettent bien entendu. Un grand merci aux riverains des travaux qui supportent certaines nuisances avec bonne humeur et patience.

Site internet

Grâce à la généreuse collaboration de Monsieur Nicolas Schneider, la photo agrémentant la page d'accueil de notre nouveau site internet a pu être actualisée. Nous lui adressons nos sincères remerciements à cette occasion.



Les dernières votations

Votations fédérales 28 septembre 2014

Objet	Oui	Non
Initiative populaire "Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!"	68	199
Initiative populaire "Pour une caisse publique d'assurance-maladie"	153	119

La vie de la commune

Déchetterie ... trop d'indiscipline!

Nous devons malheureusement constater que la majorité des habitants n'arrivent toujours pas à déposer leurs papiers-journaux empilés et attachés. Il en va de même pour les cartons qui doivent être ouverts et mis à plat. On retrouve donc régulièrement des sacs en papier ou des cartons remplis de journaux. Le tout est placé pêle-mêle, souvent accompagné d'autres éléments tels que bouteilles PET, voire des restes de nourriture. Nous sommes bien conscients qu'il n'est pas simple d'empiler et d'attacher ces papiers de différents formats ... Et oui ... ça prend du temps ! Si ce geste vous semble trop astreignant, jetez simplement ces petits déchets dans votre sac poubelle. Nous savons aussi combien il est décourageant de s'astreindre à une telle discipline et de constater que d'autres ne la respectent pas. Si chaque habitant respectait cette consigne consistant à attacher le papier de manière qu'on voie qu'il ne s'agit bien **que de papier**, et le tout ficelé en un paquet compact, nous économiserions environ trois, voire quatre transports annuels.

Dans ce même contexte et selon le règlement en vigueur, nous modifierons le prix de la vignette (taxe au sac). Il passera de CHF 1.50 à CHF 2.50. Pour soulager votre porte-monnaie, une nouvelle benne visant la récolte des plastiques durs avait été placée à la déchetterie. Malheureusement la seule entreprise suisse recyclant ces matériaux a fait faillite. Vous devrez donc remettre ces plastiques dans vos sacs poubelles. Comme d'habitude, seuls, les plastiques les plus volumineux, ceux que l'on ne peut glisser dans un sac de 110 litres, pourront être pris avec les encombrants.

Il arrive que l'ouverture de la déchetterie tombe sur un jour férié et que ce lieu soit donc fermé. Un peu simple, l'attitude de certains habitants de simplement déposer leurs ordures devant l'entrée, au bord de la route. Durant la nuit, les animaux s'en donnent à cœur-joie à ouvrir ces sacs. Bien évidemment, une pratique qui implique des coûts et des travaux supplémentaires pour les gardiens. Est-ce trop demander que de reporter son passage à la déchetterie de quelques jours ?

Les gardiens de notre déchetterie essaient de faire la police et de faire respecter au mieux les consignes. Croyez-le, il n'est pas simple de lutter contre ces négligences trop souvent ... de tellement de bonne foi ... subjectives! Il serait possible, bien sûr, d'intervenir en force, comme l'on fait quelques conseillers un samedi matin. Si la situation s'était améliorée quelque peu, elle est malheureusement retombée aussi très rapidement. Une solution consisterait à placer, en permanence, plus de surveillants et de ne pardonner aucun écart. Conséquence bien évidente, les coûts liés à la gestion de nos ordures, gestion qui peine à équilibrer ses comptes, seraient encore plus déficitaires. Situation bien regrettable car finalement, ce cercle vicieux pourrait être cassé simplement par un peu de discipline de la part de toutes et tous. Alors, pour économiser et éviter la mise en place d'un état policier à la déchetterie ... un effort ...

Accueil extrascolaire

L'AES intercommunal a rouvert ses portes lors de la dernière rentrée scolaire fin août 2014. C'est avec plaisir que nous avons pu accueillir de nouveaux enfants, principalement issus de Chénens. C'est donc



maintenant régulièrement que chaque unité atteint le nombre limite autorisé d'enfants pour être accompagnés par une seule éducatrice. Désormais, de nouvelles personnes soutiennent ponctuellement et sur demande, l'équipe d'éducatrices responsables. Il s'agit de Mme Patricia Cudré-Mauroux et de Mme Nicole Roulin. Merci à elles pour leur flexibilité et enthousiasme pour cette tâche auxiliaire.

La fin de l'année approche, avec elle, ses festivités et soirées de fenêtres de l'Avent. En 2014, les habitants d'Autigny accueilleront tour à tour, chacun et chacune ayant envie de partager un bon vin chaud, du thé et surtout un moment de convivialité. L'AES a saisi cette occasion pour vous accueillir à son tour le **lundi 15 décembre 2014 dès 18 heures**. Les éducatrices et la commission de gestion s'en réjouissent d'avance.

Rentrée scolaire 2014-2015

Comme l'an passé, la Commission scolaire et les enseignants ont voulu marquer la rentrée scolaire de notre cercle Autigny-Chénens.

Ce moment important pour les plus jeunes, mais aussi pour les plus âgé-e-s, fut marqué par un espace-temps fait de rencontres.

Rencontres entre les enfants, les parents, les enseignant-e-s et les membres de la commission scolaire.



Ce fut l'occasion pour la Présidente, Mme Sylvie Ulrich, de rappeler à toutes et à tous, les enjeux prioritaires d'une scolarité visant le vrai et réel épanouissement des enfants.

Une petite collation a été joyeusement partagée avant que la cloche sonne, histoire que tout ce petit monde puisse s'embarquer sérieusement dans les apprentissages.

De l'avis de toutes et tous ... expérience à renouveler.



ACC - Inauguration

Portes ouvertes: Le 20 septembre dernier sous un soleil radieux, l'ACC a pu fêter avec les habitants des trois communes la validation définitive de sa compatibilité FriFire 2015, accueillir le tonne-pompe « flambant d'occasion », mais surtout ouvrir ses portes afin de vous faire découvrir les nouveaux locaux. Démonstrations diverses d'embrasement de friteuse, d'intervention sur un véhicule en feu, massages cardiaques, jeux pour enfants, ont animé cette journée. Boissons et grillades ont également permis de joyeuses (mais tout aussi sérieuses !) discussions.



Un grand merci à l'ensemble des pompiers du CSPI, principal organisateur de cette journée, ainsi qu'à tous les visiteurs qui ont fait de cette journée une réussite.

Visite de la caserne ACC par les écoles

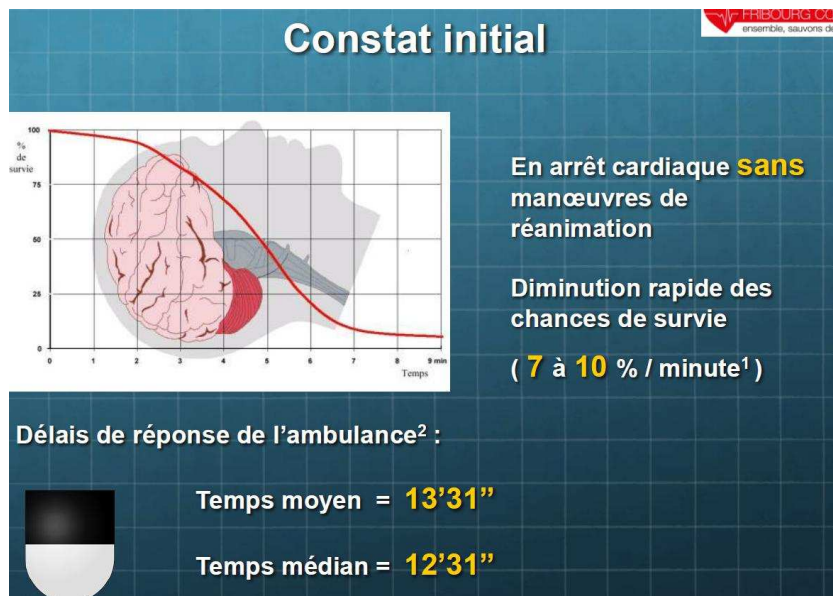
Courant septembre, une visite du local du feu était organisée par les maîtresses d'Autigny pour les enfants en collaboration avec quelques pompiers. A cette occasion, filles comme garçons, ont eu le plaisir de monter dans un « vrai camion de pompier », ont pu se familiariser avec l'habillement pas si léger d'un homme du feu, et tester d'autres activités ludiques. Outre, cet aspect ludique pour les enfants, le 5 novembre, c'était au tour des enseignants des 3 communes, sous la houlette de M. Rhyn, de participer plus sérieusement, à une après-midi formation relative à la « sécurité





incendie dans les écoles ». Les feed-back ont été très positifs ; tout le monde a fortement apprécié notamment la partie pratique. Il ressort aussi le souhait commun qu'une formation d'ensemble telle que celle-ci devrait dorénavant avoir lieu chaque année pour maintenir le niveau de connaissances et les automatismes ! Ceci permettrait également de tenir notamment compte du changement des enseignant(e)s. Merci à tous pour l'organisation et l'intérêt de chacun à de telles activités, ainsi qu'au responsable d'établissement M. Rhyn qui a su y apporter son plein soutien et appui.

ACC - réanimation - premiers répondants



« Lorsqu'on rêve tout seul ce n'est qu'un rêve alors que lorsqu'on rêve à plusieurs c'est déjà une réalité. L'utopie partagée, c'est le ressort de l'histoire. » Elder Camara

Dans le cadre du développement d'un système de premier répondant, la **Fondation Fribourg Cœur** a été créée, en suivant l'exemple de la Fondazione Ticinocure. L'objectif de cette fondation est de former, établir et coordonner un réseau de premiers répondants afin d'assurer et d'appliquer les premiers gestes de réanimation à tout citoyen

victime d'un arrêt cardiaque dans un délai de 5 minutes, afin d'augmenter le taux de survie en situation pré-hospitalière.

Quelques chiffres

- En Suisse chaque année, plus de 1'000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque. Statistiquement, cela représente 3 habitants pour les 3 communes de l'ACC, susceptibles de faire un arrêt cardiaque.
- Toutes les 90 minutes, une personne décède d'un arrêt cardiaque en Suisse.
- Plus de 70% des arrêts cardiaques se produisent à domicile.
- Taux de survie : entre 3 et 5% des victimes d'un arrêt cardiaque au niveau national et fribourgeois.
- 10 minutes : le délai pour l'arrivée d'une ambulance sur place est rarement inférieur à 10 minutes.
- Chaque minute passée sans soin diminue le taux de survie de 10%.
- **Au Tessin, taux de survie : 38%**
- Au Tessin, grâce à un enseignement des gestes de premiers secours à large échelle et à une participation active de la population, le taux de survie se situe à 38%. Sur ces 38% de réussite après réanimation, 4 patients sur 5 n'ont aucune séquelle.

Institutions «premiers répondants» sur le canton de Fribourg :

La Fondation a déjà mis en place de nouveaux partenariats avec la police, mais aussi avec plusieurs CSPI fribourgeois, afin de lutter contre la mortalité importante résultant d'un arrêt cardiaque. En effet, il est attesté que plus l'intervention par un massage et un défibrillateur est rapide, meilleures sont les chances de survie de la personne, et ce, sans séquelles graves.



Désormais, notre CSPI ACC est une institution « premiers répondants » pour le canton de Fribourg. 22 personnes volontaires ont été formées au sauvetage – réanimation de personnes en arrêt cardiaque. Celles-ci seront alarmées en cas de besoin, suite à un appel au 144 par la centrale du CEA (Centrale d'engagement et d'alarme de la police cantonale). Cette nouvelle fonction des sapeurs-pompiers volontaires est la confirmation s'il cela était nécessaire, de leur implication et de leur proximité dans le secours à la population.



Vous pouvez consulter le site internet de la fondation grâce au lien suivant : <http://fribourgcoeur.ch>.

Enfin toutes nos félicitations à Maic Werner, qui a reçu lors du dernier exercice 2014 de l'ACC, le grade premier lieutenant. Nommé commandant remplaçant en remplacement de Christophe Yerly, il y a plusieurs mois, Maic a tout dernièrement terminé avec succès son cours de commandant. Motivé, passionné par son rôle et sa fonction, il remplit ses tâches avec professionnalisme. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite !

Facteurs structurels et culturels de la participation sportive

Une étudiante de l'Université de Berne mène une enquête dans le cadre de sa thèse de doctorat sur l'influence de la structure et de l'habitude culturelle par rapport à la pratique sportive. Elle a contacté une centaine de communes des cantons de Fribourg et Berne afin de connaître les habitudes sportives de personnes âgées de 15 à 30 ans et surtout les différentes habitudes entre les francophones et les germanophones.

La commune a répondu favorablement à sa requête et tous les citoyens âgés de 15 à 30 ans ont reçu un questionnaire. La commune remercie les personnes qui ont d'ores et déjà pris du temps pour répondre à ces questions et prie ceux qui ne l'ont pas encore fait de le faire rapidement.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la promotion du sport chez les jeunes adultes.

Service Social de Sarine-Ouest

La secrétaire du service, Madame Suzanne Morel, ayant souhaité cesser son activité et profiter d'une retraite bien méritée, l'assemblée des délégués a confirmé l'engagement de Mme Sandra Elshani-Battellino dès le 1^{er} janvier 2015.



Les 90 ans de Madame Emma Cudré

Le dimanche 13 juillet 2014, une délégation de l'exécutif communal s'est rendue au domicile de Madame Emma Cudré pour lui apporter les bons vœux de toute la population d'Autigny, ainsi que le cadeau réservé à cette occasion aux citoyennes et citoyens fêtant leur 90ème anniversaire.



Madame Emma Cudré est née le 8 juillet 1924 à Autigny dans une fratrie de 10 enfants. Elle nous a reçus dans une forme resplendissante, entourée de ces cinq enfants et de leur famille. Nous lui présentons nos meilleurs vœux de santé et lui souhaitons de profiter encore longtemps des joies de la vie entourée de l'amour des siens.

Deux bancs supplémentaires sont en place!

Afin de poursuivre le travail entamé et en essayant de respecter une certaine logique, nous avons procédé à la pose de deux nouveaux bancs. Comme c'est le cas pour les premiers bancs posés, une poubelle et un distributeur de sachets pour excréments (chiens) se trouvent à proximité. Vous pouvez en profiter en vous promenant dans le secteur des Croix Neuves ou au fond de la Crétausa, au départ du Chemin de la Passerelle.

Vacances du bureau communal

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal restera **fermé entre le lundi 22 décembre 2014 et le vendredi 2 janvier 2015.**

Durant cette période, que ce soit pour une urgence ou pour consulter les dossiers des demandes de permis de construire mis à l'enquête, vous avez toujours la possibilité de laisser un message sur le répondeur : (026/477.16.25). Vous pouvez aussi nous envoyer un fax (026/477.23.42) ou un courriel à l'adresse suivante : commune@autigny.ch.

Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous.

FASDS - Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine

Comme chaque année, l'antenne de Farvagny interlocuteur pour Autigny, a présenté aux conseillers concernés le travail effectué par Mme Catherine Doutaz, sa responsable, avec son équipe spécialisée.

Fournir des prestations de qualité dans le domaine de l'aide et des soins à domicile est une de leur tâche exigeante, soumise à toutes sortes de pressions. Redevables vis-à-vis des patients qui souhaitent bénéficier des meilleurs services dans les meilleurs délais, elles doivent également justifier de leurs



prestations de manière détaillée auprès des caisses maladie, qui exercent un contrôle de plus en plus strict afin de juguler les coûts. Dans ce contexte, garantir un service de proximité de qualité visant le bien-être des patients et de leurs proches requiert un engagement sans relâche de la part des collaborateurs / trices. Cette tâche ardue, mais reconnue comme gratifiante par le personnel, est au centre de leur action : la santé physique, psychique et sociale des personnes concernées sont abordées grâce à des synergies et complémentarités obtenues par le réseau de la FASDS.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter l'antenne VI aux coordonnées suivantes :
Imp. du Petit-Crêt 7, 1726 Farvagny - Tél. 026 425 55 25
Courriel: antenne6@fasds.ch www.fasds.ch

Plantation d'une haie avec les élèves de la 4^{ème} primaire

Le mercredi 5 novembre 2014, les enfants de la 4^{ème} primaire (6^{ème} Harmos), accompagnés de leur maître Monsieur Daniel Jung, ont planté une haie chez la famille Jean-Claude Curty à Autigny, au lieu-dit Le Saugy. Les élèves ont bien travaillé malgré la forte pluie et le terrain glissant. Les haies sont importantes, car elles servent de corridors permettant de relier les différents milieux naturels. Cette mise en réseau représente un élément central de la protection de la nature. Les haies bénéficient d'un important apport de lumière et profitent en cela à de nombreuses espèces végétales et animales. Le Conseil communal tient à remercier toutes les personnes impliquées dans ce bel ouvrage : les élèves, Monsieur Jung, la famille Curty et Madame Regula Binggeli (Collaboratrice scientifique du Service cantonal de la nature et du paysage).

Les nouveaux habitants

Nous publions ici, avec leur autorisation, les noms des nouveaux habitants de notre commune :

Mme Cindy Zbinden, M. Frédéric Ottet, Mme Cornelia Schürch, M. Julien Raemy, M. Michael Castella, Mme Astrid Schmid, Mme Laetitia Aeby, Mme Marine Vionnet et M. Christian Forster, Mme Muriel Morandi et son fils Mickaël.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Autigny et nous nous réjouissons de faire plus amplement leur connaissance.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	338'137.05	116'770.20	361'009.00	113'660.00	357'254.00	133'040.00
01	Administration communale	59'579.05	23'410.00	63'300.00	27'000.00	60'600.00	23'500.00
01.300.0	Traitement du Conseil communal	26'751.00		28'000.00		27'000.00	
01.300.1	Frais de la Commission financière	1'100.00		1'000.00		1'000.00	
01.300.2	Rémunération des scrutateurs	750.00		600.00		1'200.00	
01.300.3	Frais de la commission de naturalisation			500.00		500.00	
01.317.0	Dédommagement, déplacement, représentation	26'910.00		27'000.00		27'000.00	
01.318.0	Frais de convocation	325.65		400.00		400.00	
01.318.1	Organe de révision externe	3'742.40		5'800.00		3'500.00	
01.490.0	Imputation interne vacances		23'410.00		27'000.00		23'500.00
02	Administration générale	278'558.00	93'360.20	297'709.00	86'660.00	296'654.00	109'540.00
02.301.0	Traitement du personnel administratif	100'949.55		103'975.00		102'980.00	
02.301.1	Traitement de l'employé communal	40'000.20		40'400.00		40'804.00	
02.303.0	Cotisations aux ass. soc. : AVS-APG-AC-...	38'300.70		35'000.00		36'000.00	
02.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	13'655.25		15'000.00		20'500.00	
02.305.0	Cotisations aux ass. maladie-accident	9'023.95		12'000.00		8'000.00	
02.309.0	Impôt à la source	711.85					
02.310.0	Fournit. bureau, publications	3'652.25		4'000.00		3'600.00	
02.311.0	Achat de machines et de mobilier de bureau	4'150.00		7'000.00		3'800.00	
02.312.0	Frais de chauffage, électricité et eau	1'058.20		1'000.00		1'000.00	
02.315.0	Entretien machines et mobilier bureau			500.00		500.00	
02.317.0	Frais de réception et de délégations	6'481.35		16'000.00		10'500.00	
02.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, ...	2'380.00		4'000.00		2'400.00	
02.318.1	Frais administratifs (ports, tél., etc)	28'883.35		28'000.00		26'000.00	
02.318.3	Frais Conférence des Syndics	3'338.30		5'000.00		4'000.00	
02.318.4	Frais sondage fusion	435.00		2'844.00		10'500.00	
02.318.5	Allocations familiales versées	4'640.00		3'660.00		9'540.00	
02.318.6	Honoraires d'avocat	5'000.00					
02.319.0	Cotisations aux associations	1'510.00		1'400.00		1'500.00	
02.319.1	Dons divers	1'658.05		2'000.00		2'000.00	
02.390.0	Imputation interne vacances	4'700.00		7'000.00		4'800.00	
02.390.1	Imputation interne sal. employé communal	1'500.00		2'400.00		1'700.00	
02.390.2	Imputation interne amortissement obligatoire	6'530.00		6'530.00		6'530.00	
02.431.0	Emoluments administratifs		15'759.00		10'000.00		12'000.00
02.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances		3'008.70				
02.436.1	Retenues sociales sur les salaires		23'246.65		28'000.00		28'000.00
02.436.2	Récupération allocations familiales		4'640.00		3'660.00		9'540.00
02.436.3	Participation reçue Conférence des Syndics		3'303.35		4'600.00		13'000.00
02.490.0	Imputation interne salaire employé communal		39'478.85		40'400.00		41'000.00
02.490.1	Imputation interne salaire AES		1'491.20				2'500.00
02.490.4	Imputation interne cotisations AES		2'432.45				3'500.00
1	ORDRE PUBLIC	65'835.55	20'770.05	60'795.00	19'697.00	72'735.00	24'250.00
12	Justice	17'114.55		13'634.00		22'411.00	
12.351.0	Part. frais de justice de paix	17'064.55		13'434.00		22'311.00	
12.390.0	imputation interne vacances	50.00		200.00		100.00	
14	Police du Feu	43'278.55	20'759.50	41'951.00	19'697.00	44'805.00	24'250.00
14.300.0	Jetons et frais de la Commission du Feu	143.00		250.00		300.00	
14.300.1	Frais de la Commission d'achat véhicule			200.00			
14.301.0	Solde du corps des pompiers	8'299.80		7'547.00		7'882.00	
14.309.0	Frais de cours, instruction, ...	2'924.45		2'005.00		2'224.00	
14.310.0	Frais administratifs	627.70		1'270.00		531.00	
14.313.0	Achat de marchandises	5'396.15		3'808.00		3'981.00	
14.313.1	Achat de piles	268.90		635.00		133.00	
14.313.2	Achat de petit matériel	1'979.20		3'278.00		3'265.00	
14.313.3	Achat marchandises, mat. suite interventions	931.20				663.00	
14.315.0	Frais entretien machine et matériel	2'408.60		2'031.00		2'603.00	
14.315.1	Achat marchandises et matériel interventions	1'238.10					
14.315.2	Frais entretien véhicules	3'254.00		2'056.00		663.00	
14.315.3	Frais d'entretien CIT + tél. alarme Cdt			1'269.00		1'327.00	
14.316.0	Frais de location	9'290.70		8'682.00		9'076.00	
14.317.0	Dédommagement, déplacement, représentation	177.45		1'777.00		531.00	
14.318.0	Frais d'interventions	2'985.45		2'500.00		2'500.00	
14.318.1	Frais d'architecte	119.10					
14.318.2	Assurance + taxes OCN	767.50				1'592.00	
14.319.0	Cotisations aux associations, fédérations	539.20		388.00		406.00	
14.351.1	Centre d'intervention, frais exploitation	234.30				398.00	
14.390.0	Imputation interne vacances	1'693.75		1'600.00		1'000.00	
14.390.2	Imputation interne amortissement obligatoire			2'655.00		5'730.00	
14.421.0	Intérêts sur montants non payés		6.10				
14.430.0	Taxes d'exemption sapeur-pompier		16'785.00		16'560.00		21'360.00
14.436.0	Remboursement de tiers		2'724.10		635.00		663.00
14.437.0	Absence exercice corps sapeurs-pompiers		20.00		100.00		50.00
14.437.1	Produit remplissage bouteilles				508.00		266.00
14.461.0	Subventions de l'ECAB		904.30		1'894.00		1'911.00
14.461.2	subventions ECAB, entretien véhicule		320.00				
15	Militaire	3'112.50		3'100.00		3'100.00	
15.365.0	Don à la société de tir	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
15.390.0	imputation interne vacances	112.50		100.00		100.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	Protection civile	1'857.15	10.55	1'370.00		1'629.00	
16.351.0	Part. à la PC cantonale, pot commun	1'330.55		1'200.00		1'529.00	
16.352.0	Part. à la PC intercommunale	466.05		70.00			
16.380.0	Versement au Fonds de réserve PC	10.55					
16.390.0	Imputation interne vacances	50.00		100.00		100.00	
16.490.0	Imputation interne des intérêts fonds PC		10.55				
17	ORCOC	472.80		740.00		790.00	
17.352.0	Participation ORCOC	472.80		740.00		790.00	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	931'997.90	119'628.65	930'273.50	125'763.00	999'500.00	154'015.00
20	Ecole enfantine	69'420.75	1'055.65	75'665.20	600.00	81'126.00	725.00
20.310.0	Achat de fournitures école enfantine	850.00		1'000.00		1'250.00	
20.311.0	Achat de mobilier					200.00	
20.351.0	Part. dép. cant. classes enfantines	68'570.75		74'665.20		79'676.00	
20.452.0	Participations reçues d'autres Communes		1'055.65		600.00		725.00
21	Cycle scolaire obligatoire	585'273.50	53'951.50	570'943.30	54'806.00	604'994.00	57'856.00
21.301.0	Traitement du chauffeur du bus scolaire	17'707.00		17'500.00		17'500.00	
21.301.2	Salaire surveillance école	3'552.00		2'650.00		3'250.00	
21.303.0	Cotisations AVS, AI, APG	1'611.10		1'800.00		1'900.00	
21.310.0	Achat de fournitures scolaires	36'905.55		30'000.00		27'000.00	
21.311.0	Achat de mobilier	50.00		1'000.00		200.00	
21.313.0	Benzine bus scolaire	1'538.65		2'400.00		2'900.00	
21.315.0	Entretien du bus scolaire	4'421.90		5'800.00		6'000.00	
21.317.0	Dédommagement, indemnités	2'674.80		500.00		500.00	
21.318.0	Assurances du bus scolaire	3'162.00		2'624.00		2'624.00	
21.318.1	Assurance groupement scolaire	315.00		315.00		315.00	
21.319.0	Impôt pour le bus scolaire	870.65		832.00		832.00	
21.351.0	Part. dép. cant. classes primaires	293'680.95		285'208.30		308'079.00	
21.352.0	Part. au cercle scolaire primaire	17'764.30		14'000.00		19'000.00	
21.352.1	Part. école secondaire	196'771.00		203'254.00		210'274.00	
21.352.3	Remb. à une autre commune	36.50					
21.352.5	Frais du responsable d'établissement	500.00				500.00	
21.366.0	Don pour le camp de ski	3'200.00		2'560.00		3'520.00	
21.390.0	Imputation interne vacances	37.50				100.00	
21.390.1	Imputation interne salaire employé communal	474.60		500.00		500.00	
21.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances		154.00				
21.451.0	Remboursement cantonal bus scolaire		26'520.55		32'606.00		32'656.00
21.452.0	Participations reçues d'autres Communes		21'026.50		15'500.00		18'500.00
21.452.1	Part. reçues pour transports spéciaux				500.00		500.00
21.452.2	Part. autres communes (loyer)		6'250.45		6'200.00		6'200.00
219	Accueil extra scolaire	62'989.95	62'989.95	67'307.00	67'307.00	93'184.00	93'184.00
219.300.0	Commission de gestion	836.00		1'000.00		1'000.00	
219.301.0	Traitement du personnel	38'037.00		33'846.00		49'194.00	
219.301.1	Traitement du personnel de conciergerie	882.00		660.00		700.00	
219.303.0	Charges sociales			5'176.00			
219.310.0	Mobilier, machines			500.00		500.00	
219.316.0	Loyer de la salle	5'925.00		5'925.00		5'925.00	
219.317.0	Frais professionnels, déplacements			500.00		1'000.00	
219.318.0	Frais tél. bureau, postes, publicité, bancaires	1'231.10		1'120.00		1'120.00	
219.318.1	Frais divers "alimentation"	9'973.50		13'680.00		20'664.00	
219.318.3	Formation continue			2'000.00		2'000.00	
219.318.4	Assurances			200.00		200.00	
219.318.5	Frais de comptabilité commune siège			1'000.00			
219.318.6	Acitivités pédagogiques	100.45		1'200.00		1'200.00	
219.319.0	Cotisations diverses			500.00		500.00	
219.382.0	Attribution à la réserve AES					1'781.00	
219.390.0	imputation interne vacances	2'081.25				1'400.00	
219.390.4	Imputation interne salaire AES	1'491.20				2'500.00	
219.390.5	Imputation interne cotisations AES	2'432.45				3'500.00	
219.433.0	Participation parents EP		17'853.00		15'723.00		45'152.00
219.433.1	Participation parents EE		11'896.90		18'052.00		8'798.00
219.433.2	Participation parents repas		8'054.10		11'628.00		16'758.00
219.433.3	Inscription AES		780.00		570.00		900.00
219.460.0	Subvention fédérale AES		21'152.35		9'700.00		9'700.00
219.461.1	Subvention cantonale état-employeur EE		568.70		3'746.00		1'699.00
219.462.0	Subvention communale AUTIGNY				2'223.00		2'019.00
219.462.1	Subvention communale CHENENS				1'490.00		6'158.00
219.469.0	Subventions diverses				2'000.00		2'000.00
219.480.0	Prélèvement sur réserve AES		2'684.90				
219.480.2	Prélèvement sur réserve AES				2'175.00		
22	Ecoles spécialisées	118'460.25		129'496.00		136'380.00	
22.351.0	Part. subv. cant. formation spéciale	5'762.45					
22.351.1	Aide institutions spécialisées - écoles spécialisées	93'576.90		101'763.80		105'552.00	
22.351.2	Mesures pédago-thérapeutiques par prestataires privés			5'226.40		5'819.00	
22.366.0	Contrib. pour les cours spéciaux	19'120.90		22'505.80		25'009.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
23	Formation professionnelle	6'015.65		7'262.00		6'000.00	
23.351.0	Office cantonale pour la form. profess.	6'015.65		7'262.00		6'000.00	
29	Administration scolaire	89'837.80	1'631.55	79'600.00	3'050.00	77'816.00	2'250.00
29.300.0	Jetons et frais de la Commission scolaire	3'166.30		3'600.00		3'500.00	
29.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	17'283.50		19'000.00		19'000.00	
29.301.1	Salaire maintenance informatique	1'567.50		1'000.00		1'000.00	
29.311.0	Achat de machines et de mobilier	5'772.60		1'000.00		1'000.00	
29.312.0	Frais électricité, chauffage, eau	13'929.35		14'000.00		14'500.00	
29.313.0	Frais de nettoyage et de conciergerie	1'701.85		2'500.00		2'500.00	
29.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	6'197.60		7'000.00		9'000.00	
29.315.0	Entretien des machines et du mobilier			1'000.00		1'000.00	
29.315.1	Frais entretien (CIT) + tél. alarme Cdt	1'036.65		2'500.00			
29.318.0	Assurances diverses, mobilier, ECAB, ...	3'485.30		5'000.00		4'000.00	
29.318.1	Frais de téléphone	1'205.75		1'500.00		1'500.00	
29.390.0	Imputation interne vacances	1'050.00		1'400.00		1'100.00	
29.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	21'314.25		7'400.00		7'216.00	
29.390.2	Imputation interne amort. obligatoire	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
29.390.3	Imputation interne salaire employé communal	127.15		700.00		500.00	
29.452.0	Remb. autres communes (maintenance inform)		1'281.55		1'250.00		500.00
29.452.1	Remb. autres communes (jetons et frais CoSco)		350.00		1'800.00		1'750.00
3	CULTURE ET LOISIRS	111'470.20	31'100.00	117'592.00	30'600.00	108'258.00	30'600.00
30	Culture	34'178.15		35'892.00		33'718.00	
30.351.0	Part. dép. du Conservatoire	20'829.55		21'592.00		19'918.00	
30.352.0	Part. Bibliothèque régionale Avry (BRA)	4'621.50		7'500.00		7'500.00	
30.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	7'148.35		6'000.00		4'500.00	
30.390.0	Imputation interne vacances	1'578.75		500.00		1'500.00	
30.390.1	Imputation interne sal. employé communal			300.00		300.00	
34	Sport	77'292.05	31'100.00	81'500.00	30'600.00	74'540.00	30'600.00
34.301.0	Traitement personnel de conciergerie	14'415.00		18'000.00		14'000.00	
34.311.0	Achat de mobilier et matériel			500.00		500.00	
34.312.0	Frais chauffage, électricité, eau,	18'521.15		16'000.00		16'000.00	
34.313.0	Frais de nettoyage et conciergerie	1'940.45		2'500.00		2'500.00	
34.314.0	Entretien bâtiment	3'185.10		6'000.00		7'000.00	
34.315.0	Entretien mobilier et matériel			500.00		500.00	
34.317.0	Remboursement de taxes	20.00					
34.318.0	Assurance ECAB, diverses	5'306.50		5'500.00		5'500.00	
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	3'661.40		3'000.00		3'000.00	
34.390.0	Imputation interne vacances	187.50		1'200.00		200.00	
34.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	21'323.40		18'300.00		16'540.00	
34.390.3	Imputation interne salaire employé communal	8'731.55		10'000.00		8'800.00	
34.427.0	Location salle de sport		13'950.00		14'000.00		14'000.00
34.434.0	Location de matériel		150.00		100.00		100.00
34.452.0	Part. reçues autres communes		17'000.00		16'500.00		16'500.00
35	Autres loisirs			200.00			
35.314.0	Entretien des places de jeux			200.00			
4	SANTE	230'563.20	14'232.90	240'175.00	7'000.00	258'746.00	6'300.00
40	Hôpitaux	12'126.05	647.00	11'383.00		12'228.00	
40.351.1	Part. aux frais rénovation Hôpital cant.	603.05					
40.352.0	Ambulance	11'523.00		11'383.00		12'228.00	
40.436.0	Remboursement de tiers		647.00				
41	Homes médicalisés	162'745.85		170'709.00		187'255.00	
41.351.0	Part. subv. cant. des soins spéciaux	108'179.80		113'398.00		118'000.00	
41.352.0	Part. frais financ. établ. person. âgées	49'718.80		51'327.00		61'571.00	
41.352.1	Emprunt rattrapage frais financiers 2013	4'741.00		4'774.00		4'963.00	
41.355.0	Part. home médicalisé de la Sarine HMS			810.00		2'521.00	
41.390.0	Imputation interne vacances	106.25		400.00		200.00	
44	Soins ambulatoires	47'582.50	3'205.00	47'583.00		49'763.00	
44.351.1	Participation aux coûts résiduels des soins					369.00	
44.352.0	Participation Passepartout Sarine	280.00		274.00		288.00	
44.352.2	Participation Indemnités forfaitaires	20'341.00		16'956.00		18'534.00	
44.352.3	Participation Spifex	25'134.00		28'478.00		28'552.00	
44.365.0	Cotis. centre puéric., soins domicile	1'777.50		1'775.00		1'920.00	
44.390.0	Imputation interne vacances	50.00		100.00		100.00	
44.436.0	Remboursement de tiers		3'205.00				
46	Service médical des écoles	8'108.80	10'380.90	10'500.00	7'000.00	9'500.00	6'300.00
46.318.0	Contrôle médical			500.00		500.00	
46.351.0	Service dentaires, visites médicales	8'108.80		10'000.00		9'000.00	
46.433.0	Participation parents EP		10'380.90		7'000.00		6'300.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	AFFAIRES SOCIALES	297'318.60	6'772.00	326'793.00	6'775.00	379'903.70	6'775.00
50	AVS/APG/AI/Assurances chômage		847.00		850.00		850.00
50.451.0	Participation caisse de compensation		847.00		850.00		850.00
54	Structures d'accueil Petite enfance	17'176.00	5'925.00	13'723.00	5'925.00	24'319.00	5'925.00
54.365.0	Subventions aux crèches et garderies	12'687.35		8'000.00		16'000.00	
54.365.1	Subventions aux mamans de jour	4'052.65		2'000.00		4'900.00	
54.365.2	Subventions aux écoles maternelles	186.00		500.00		500.00	
54.365.3	Accueil extra-scolaire			2'223.00		2'019.00	
54.390.0	Imputation interne vacances	250.00		1'000.00		900.00	
54.427.0	Location salle AES		5'925.00		5'925.00		5'925.00
55	Invalidité	159'032.55		163'640.00		181'834.70	
55.351.0	Part. dép. cant. institutions spécialisées	159'032.55		163'640.00		181'834.70	
56	Encouragement à la constr. de logements	2'193.55		2'500.00		2'600.00	
56.365.0	Subsides pour les HLM	2'193.55		2'500.00		2'600.00	
58	Aide sociale	118'916.50		146'930.00		171'150.00	
58.351.0	Part. frais cant. d'assistance	41'978.45		63'507.00		71'543.00	
58.351.1	Part. aux avances s/contrib. d'entr. n.r.	4'003.05		4'093.00		4'438.00	
58.351.2	Part. Services sociaux spécialisés	5'804.70		6'009.00		6'201.00	
58.351.4	Aide aux victimes d'infraction LAVI	615.25		1'213.00		1'419.00	
58.351.6	Part. financ.alloc.fam.aux non-actifs	2'965.40		3'143.00		3'252.00	
58.351.8	Contribution au Fonds cantonal emploi	10'650.00		10'650.00		11'520.00	
58.352.0	Part. Service social intercommunal	52'837.15		57'152.00		71'705.00	
58.365.0	Part. aux aides familiales			163.00		172.00	
58.390.0	Imputation interne vacances	62.50		1'000.00		900.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	183'677.60	526.50	168'156.00		162'862.00	
62	Routes communales et génie-civil	171'283.60	526.50	152'832.00		147'666.00	
62.301.0	Traitement du personnel éditaire	418.50		500.00		500.00	
62.311.0	Achat de véhicules, machines, matériel			500.00		500.00	
62.312.0	Electricité du domaine public	7'837.15		6'000.00		6'000.00	
62.313.0	Achat de marchandises	744.45		1'000.00		1'000.00	
62.313.1	Achat de carburant pour l'édlilité	444.30		500.00		500.00	
62.314.0	Entretien des routes et éclairage	21'651.65		10'000.00		10'000.00	
62.314.1	Déblaiement, sablage, protection hivernale	23'947.10		18'000.00		15'000.00	
62.314.3	Réserve pour réfection des routes	3'161.15		3'000.00		3'000.00	
62.315.0	Entretien des véhicules et machines	3'025.90		1'500.00		1'500.00	
62.317.0	Dédommagement (déplacement, etc.)	167.50		300.00		300.00	
62.318.0	Assurances des véhicules	1'456.10		1'500.00		1'500.00	
62.318.1	Honoraires d'ingénieurs			2'000.00		2'000.00	
62.318.2	Assurances			10.00		10.00	
62.319.0	Impôts tracteur	561.00		600.00		600.00	
62.390.0	Imputation interne vacances	868.75		2'000.00		900.00	
62.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	21'331.60		18'000.00		18'534.00	
62.390.2	Imputation interne amort. obligatoire	71'922.00		71'922.00		71'922.00	
62.390.3	Imputation interne salaire employé communal	13'746.45		15'500.00		13'900.00	
62.436.0	Remboursement de tiers		526.50				
65	Routes cantonales	12'394.00		15'324.00		15'196.00	
65.351.0	Part. indem. exploitation trafic régional	12'394.00		15'324.00		15'196.00	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	297'533.60	211'225.45	305'365.00	292'350.00	309'215.00	307'350.00
70	Approvisionnement en eau	64'800.95	64'800.95	67'600.00	67'600.00	66'000.00	66'000.00
70.312.0	Achat d'eau	39'920.80		44'000.00		42'000.00	
70.313.0	Achat de marchandises			4'000.00			
70.314.0	Entret. et rénovation des installations	9'184.95		12'000.00		10'000.00	
70.352.0	Participation aux associations			600.00		600.00	
70.380.0	Attribution à la réserve	10'828.00		2'820.00		6'680.00	
70.390.0	Imputation interne vacances	612.50		400.00		700.00	
70.390.2	Imputation interne amortissement obligatoire	1'780.00		1'780.00		3'520.00	
70.390.3	Imputation interne sal. employé communal	2'474.70		2'000.00		2'500.00	
70.402.0	Taxes de défense incendie		7'343.05		7'100.00		7'000.00
70.434.0	Location compteurs, abonnement fixe		41'958.00		40'500.00		42'000.00
70.434.1	Taxes de raccordement eau potable						17'000.00
70.435.0	Vente d'eau		15'499.90		20'000.00		

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
71	Protection des eaux	115'695.25	67'832.35	157'500.00	157'500.00	157'500.00	157'500.00
71.301.0	Salaires	24.00					
71.312.0	Frais électricité station pompage			400.00		300.00	
71.314.0	Entret. et rénovation des installations	11'577.55		5'000.00		5'000.00	
71.317.0	Dédommagement	480.00					
71.318.0	Abonnement cadastre souterrain	4'545.00					
71.352.0	Part. à la STEP	67'432.25		70'980.00		70'306.00	
71.352.1	Part. autres communes	7'127.65		7'000.00		7'000.00	
71.380.1	Attribution à la réserve			51'000.00		46'253.00	
71.390.0	Imputation interne vacances	1'187.50		1'500.00		1'100.00	
71.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	11'479.25		9'700.00		15'621.00	
71.390.2	Imputation interne amort.obligatoire	11'520.00		11'520.00		11'520.00	
71.390.3	Imputation interne sal. employé communal	322.05		400.00		400.00	
71.434.0	Taxes d'utilisation		67'832.35		59'000.00		59'000.00
71.434.1	Taxe de base surface des parcelles				58'000.00		58'000.00
71.434.2	Taxe équivalent-habitant				40'500.00		40'500.00
72	Ordures ménagères	80'986.20	61'892.75	59'465.00	62'900.00	69'215.00	79'200.00
72.301.0	Salaires du responsable	5'923.00		6'500.00		6'500.00	
72.312.0	Frais électricité déchetterie	423.00		350.00		400.00	
72.313.0	Frais de matériel	2'233.80		500.00		2'200.00	
72.314.0	Entretien de la décharge			500.00		500.00	
72.314.1	Entretien de la déchetterie	5'543.70		500.00		500.00	
72.316.0	Location du terrain	2'589.00		3'000.00		3'000.00	
72.317.0	Dédommagement	1'080.00		1'800.00		1'800.00	
72.318.0	Frais de ramassage, décharge, benne verre	62'070.30		45'000.00		53'000.00	
72.318.1	Assurance ECAB	14.25		15.00		15.00	
72.390.0	Imputation interne vacances	812.50		600.00		800.00	
72.390.1	Imputation interne sal. employé communal	296.65		700.00		500.00	
72.434.0	Taxes d'utilisation (taxe de base)		35'108.60		34'000.00		37'000.00
72.434.1	Taxes d'utilisation (vignettes)		24'866.50		24'000.00		40'000.00
72.434.2	Taxes d'utilisation				2'500.00		
72.435.0	Recyclage, ramassage, verre, etc.		1'548.15		1'800.00		1'600.00
72.436.0	Remb. de tiers (ramassage conteneurs)		369.50		600.00		600.00
74	Cimetière	25'908.00	15'499.40	4'800.00	3'850.00	3'900.00	4'650.00
74.301.0	Salaires	2'484.00		2'100.00		1'200.00	
74.314.0	Frais d'entretien du cimetière	22'704.80		2'000.00		2'000.00	
74.390.0	Imputation interne vacances	193.75		200.00		200.00	
74.390.1	Imputation interne sal. employé communal	525.45		500.00		500.00	
74.434.0	Taxes d'entrées et de concessions		3'210.00		1'500.00		3'200.00
74.434.1	Travaux pour des tiers		1'400.00		2'100.00		1'200.00
74.452.0	Part. reçues d'autres communes		10'889.40		250.00		250.00
78	Protection de la nature			3'000.00		2'000.00	
78.313.0	Achat de matériel			3'000.00		2'000.00	
79	Aménagement du territoire	10'143.20	1'200.00	13'000.00	500.00	10'600.00	
79.300.0	Jetons et frais Commission d'urbanisme	1'122.00		1'500.00		1'000.00	
79.318.0	Emoluments			2'500.00		1'000.00	
79.318.1	Frais postaux - bancaires	459.00				500.00	
79.318.2	Frais d'aménagement	107.90		1'500.00		200.00	
79.390.0	Imputation interne vacances	5'581.25		5'000.00		5'000.00	
79.390.1	Imputation interne sal. employé communal	2'873.05		2'500.00		2'900.00	
79.431.0	Autorisations de construire		1'200.00				
79.436.0	Remboursement de tiers				500.00		
8	ECONOMIE	13'474.25	796.20	13'660.00	1'100.00	14'500.00	1'100.00
80	Agriculture	393.75		1'660.00	400.00	1'750.00	400.00
80.314.0	Entretien terrain			1'000.00		1'000.00	
80.318.0	Frais de recensement feu bactérien			400.00		400.00	
80.319.0	Cotisations	100.00		60.00		100.00	
80.390.0	Imputation interne vacances	293.75		200.00		250.00	
80.436.0	Remb. frais recensement feu bactérien				400.00		400.00
81	Forêts	13'080.50	796.20	12'000.00	700.00	12'750.00	700.00
81.301.0	Traitement du personnel	1'155.00				400.00	
81.314.0	Entretien des routes forestières			1'000.00		1'000.00	
81.314.2	Entretien sentier didactique	1'659.00		2'200.00		2'600.00	
81.352.0	Participation à une autre Commune	1'944.00					
81.352.1	Partic. Triage forestier	8'110.00		8'500.00		8'500.00	
81.390.0	Imputation interne vacances	212.50		300.00		250.00	
81.436.2	Remboursement de tiers (Triage forestier)		796.20		700.00		700.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	315'223.59	2'145'244.35	272'960.00	2'200'333.40	301'710.00	2'213'283.00
90	Impôts	20'958.49	1'685'757.90	17'500.00	1'741'500.00	21'500.00	1'756'790.00
90.318.0	Frais de rappels et de poursuites	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
90.319.1	Pertes sur débiteurs-impôts	14'992.39		10'000.00		15'000.00	
90.319.2	Remboursement imputation forfaitaire d'impôt	-197.55					
90.329.0	Escomptes et int. rémunérateurs s/acomptes	4'263.65		5'000.00		4'500.00	
90.390.0	Imputation interne vacances	900.00		1'500.00		1'000.00	
90.400.0	Impôt sur le revenu		1'137'636.35		1'280'000.00		1'250'000.00
90.400.1	Impôt sur la fortune		111'045.50		116'000.00		111'000.00
90.400.2	Impôt à la source		27'801.75		15'000.00		28'000.00
90.400.4	Impôt sur les prestations en capital		61'308.00		32'000.00		43'000.00
90.401.0	Impôt sur le bénéfice (pers. morales)		6'798.55		7'000.00		11'000.00
90.401.1	Impôt sur les fonds propres (pers. morales)		436.70		5'000.00		4'200.00
90.402.0	Contributions immobilières		144'159.85		150'000.00		153'000.00
90.403.0	Impôt sur les gains immobiliers		73'966.95		25'000.00		42'000.00
90.404.0	Impôt sur les mutations		51'282.25		55'000.00		57'000.00
90.405.0	Impôt sur les successions et donations		-82.25				
90.406.1	Impôt sur les chiens		2'154.40		2'200.00		2'200.00
90.421.0	Intérêts sur montants non payés		4'390.15		7'000.00		5'500.00
90.436.0	Rembour. frais de rappel et poursuites		112.80				100.00
90.441.0	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		64'746.90		47'300.00		49'790.00
930	Péréquation financière intercommunale		182'368.00		192'045.00		218'053.00
930.462.0	Attribution de la péréquation des ressources		157'210.00		167'961.00		194'067.00
930.462.1	Attribution de la péréquation des besoins		25'158.00		24'084.00		23'986.00
940	Gérance de la fortune et des dettes	261'194.40	189'521.05	229'190.00	170'027.00	239'278.00	177'965.00
940.318.0	Frais bancaires et de ccp	2'137.35		2'800.00		2'500.00	
940.322.0	Intérêts des dettes	102'656.50		70'000.00		75'573.00	
940.330.0	Amortissements obligatoires	156'390.00		156'390.00		161'205.00	
940.390.0	Imputation interne (p. ex. intérêts P.C.)	10.55					
940.420.0	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		86.70		50.00		100.00
940.490.2	Imputation interne amortissement		108'922.00		111'577.00		116'392.00
940.490.3	Imputation interne intérêts des dettes		80'512.35		58'400.00		61'473.00
942	Immeubles (Patrimoine financier)	33'070.70	61'311.40	26'270.00	70'475.40	40'932.00	60'475.00
942.301.0	Salaire du concierge	2'766.00		2'500.00		2'500.00	
942.312.0	Eau, énergie, combustible	5'239.25		3'500.00		14'000.00	
942.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	746.85		2'000.00		2'000.00	
942.315.0	Frais entretien matériel	963.50				500.00	
942.318.0	Ass. diverses, ECAB, RC immeubles	1'306.05		1'000.00		1'400.00	
942.318.2	Frais de gérance locatif	1'026.55		1'500.00		1'500.00	
942.319.0	Remboursement des frais de chauffage	1'643.95				1'000.00	
942.390.0	Imputation interne vacances	737.50		700.00		800.00	
942.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	5'063.85		5'000.00		3'562.00	
942.390.2	Imputation interne amort. obligatoire	5'170.00		5'170.00		5'170.00	
942.390.3	Imputation interne sal. employé communal	8'407.20		4'900.00		8'500.00	
942.423.0	Loyer des appartements		39'636.00		32'500.00		32'500.00
942.423.1	Loyer des parchets communaux		21'675.40		21'675.40		21'675.00
942.423.3	Location antenne Swisscom						6'300.00
942.436.5	Convention antenne Swisscom				16'300.00		
99	Autres postes		26'286.00		26'286.00		
99.451.1	Recette extraordinaire sans affectation		26'286.00		26'286.00		

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	338'137.05	116'770.20	361'009.00	113'660.00	357'254.00	133'040.00
1	ORDRE PUBLIC	65'835.55	20'770.05	60'795.00	19'697.00	72'735.00	24'250.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	931'997.90	119'628.65	930'273.50	125'763.00	999'500.00	154'015.00
3	CULTURE ET LOISIRS	111'470.20	31'100.00	117'592.00	30'600.00	108'258.00	30'600.00
4	SANTE	230'563.20	14'232.90	240'175.00	7'000.00	258'746.00	6'300.00
5	AFFAIRES SOCIALES	297'318.60	6'772.00	326'793.00	6'775.00	379'903.70	6'775.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	183'677.60	526.50	168'156.00		162'862.00	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	297'533.60	211'225.45	305'365.00	292'350.00	309'215.00	307'350.00
8	ECONOMIE	13'474.25	796.20	13'660.00	1'100.00	14'500.00	1'100.00
9	FINANCES ET IMPOTS	315'223.59	2'145'244.35	272'960.00	2'200'333.40	301'710.00	2'213'283.00
	TOTALISATION	2'785'231.54	2'667'066.30	2'796'778.50	2'797'278.40	2'964'683.70	2'876'713.00
	Résultat		118'165.24	499.90			87'970.70

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC	25'999.65	18'911.25	184'760.00	166'960.00	184'760.00	166'960.00
10	Protection juridique			184'760.00	166'960.00	184'760.00	166'960.00
10.500.0	Assainissement de la butte de tir			152'800.00		152'800.00	
10.501.0	Mensuration et abornement			31'960.00		31'960.00	
10.611.0	Participation des propriétaires				60'000.00		60'000.00
10.622.0	Participation de Chénens				45'840.00		45'840.00
10.660.0	Subventions fédérales				61'120.00		61'120.00
14	Police du Feu	25'999.65	18'911.25				
14.522.0	Part. matériel (véhicule d'intervention)	23'790.60					
14.522.1	Part. aménagement local du feu	2'209.05					
14.661.0	Subventions de l'ECAB		18'911.25				
3	CULTURE ET LOISIRS			30'000.00		30'000.00	
34	Sport			30'000.00		30'000.00	
34.503.4	Réfection du toit de la halle polyvalente			30'000.00		30'000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1'750.00		137'500.00		80'000.00	
62	Routes communales et génie-civil	1'750.00		137'500.00		80'000.00	
62.501.14	Aménagement du trottoir Saint-Garin	1'750.00		137'500.00		80'000.00	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	77'278.15	18'113.65	492'420.00		339'500.00	
70	Approvisionnement en eau	57'878.70	15'640.70	20'000.00		20'000.00	
70.501.2	Déplacement conduites d'adduction d'eau			20'000.00		20'000.00	
70.501.4	Bouclage du réseau d'adduction d'eau	57'878.70					
70.610.0	Taxes de raccordement eau potable		5'562.30				
70.661.0	Subventions ECAB		10'078.40				
71	Protection des eaux	872.05	2'472.95	423'920.00		288'000.00	
71.501.84	PGEE Route de Saint-Garin	872.05		403'920.00		268'000.00	
71.501.85	Mise à jour du PGEE			20'000.00		20'000.00	
71.610.0	Taxes de raccordement eaux usées		2'472.95				
79	Aménagement du territoire	18'527.40		48'500.00		31'500.00	
79.509.0	Révision plan global aménagement	18'527.40		48'500.00		31'500.00	
8	ECONOMIE	46'518.70		89'400.00	96'140.00		
81	Forêts	46'518.70		89'400.00	96'140.00		
81.509.1	Entretien berges de La Neirigue et de La Glâne	46'518.70		89'400.00			
81.611.0	Remboursement de tiers				19'570.00		
81.660.0	Subventions fédérales				43'225.00		
81.661.0	Subventions cantonales				33'345.00		
9	FINANCES ET IMPOTS	37'024.90	151'546.50				
99	Autres postes	37'024.90	151'546.50				
99.590.0	Virement investissement	37'024.90					
99.690.0	Virement investissement		151'546.50				
1	ORDRE PUBLIC	25'999.65	18'911.25	184'760.00	166'960.00	184'760.00	166'960.00
3	CULTURE ET LOISIRS			30'000.00		30'000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1'750.00		137'500.00		80'000.00	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	77'278.15	18'113.65	492'420.00		339'500.00	
8	ECONOMIE	46'518.70		89'400.00	96'140.00		
9	FINANCES ET IMPOTS	37'024.90	151'546.50				
	TOTALISATION	188'571.40	188'571.40	934'080.00	263'100.00	634'260.00	166'960.00
	Résultat				670'980.00		467'300.00



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Chemin du Musée 15, 1700 Fribourg

Administration communale Autigny
Route de Chénens 12
1742 Autigny

Fribourg, le 06 octobre 2014

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



STS 161

Laboratoire

Chemin du Musée 15, 1700 Fribourg

T +41 26 305 80 10, F +41 26 305 80 19

www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 14-FR-38713

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Administration communale Autigny
Prélèvement du : 01.10.2014 Effectué par : Daniel CHABLAIS
Conditions météo : Les dernières pluies remontent à 2-5 jours

Date arrivée : 01.10.2014

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 14-81388 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Distribution Autigny
Lieu de prélèvement : 04 - Albert Papaux, cuisine, ; Impasse sur la Villa 2 ; Autigny
Température de l'eau : 19 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	628 ± 13	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	T : max. 1.0
FR-MO-L001	Nitrate	mg/L	24 ± 1	T : max. 40

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	46	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés selon le tarif arrêté par le Conseil d'Etat (RSF 821.30.16).

Emolument : 79.20 CHF (Montant HT)

VOTRE COMMUNE MET GRATUITEMENT À VOTRE DISPOSITION UN APPAREIL DE MESURE DE LA CONSOMMATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES!

Vous pouvez ainsi contrôler la consommation en watts et en francs de vos appareils électriques, électroniques et ménagers, et le cas échéant, les remplacer par des appareils moins gourmands en énergie!



C'EST FACILE D'ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ!

ENGAGEZ-VOUS AVEC LA CAMPAGNE OFF!

OBJECTIF : 0% d'augmentation de la consommation électrique du canton, alors que la tendance actuelle est de +2.5%.



**CAMPAGNE
CANTONALE
D'ÉCONOMIE
D'ÉLECTRICITÉ**

'
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

WWW.OFF-FR.CH





Cours de français écrit pour personnes parlant le français

Cours de perfectionnement en lecture et écriture

Pour les adultes qui :

- ◆ savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ;
- ◆ savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte ;
- ◆ ont besoin d'entraînement et de perfectionnement en fonction d'un projet personnel ou professionnel

Cours intensifs d'apprentissage de la lecture et de l'écriture

Pour les adultes qui :

- ◆ n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années ;
- ◆ qui ne déchiffrent pas ou difficilement

Cours spécifique « emploi-santé »

Pour les personnes qui lisent et écrivent déjà et qui désirent travailler dans des établissements de soins

Où ? Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac

Quand ? Cours en journée ou en soirée selon les lieux

Combien ? CHF 50.-/mois, participation personnelle (ou arrangement).
Les frais effectifs peuvent être payés par l'assurance chômage,
les services sociaux... (pour les bénéficiaires de ces mesures)

Renseignements et inscription par téléphone au **026 / 422 32 62**

Association Lire et Ecrire
Case postale 915
1701 Fribourg

Email : fribourg@lire-et-ecrire.ch
Internet : www.lire-et-ecrire.ch



11 ième Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

Où ? Près de chez vous ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne

Quand ? Du 26 janvier 2015 au 27 mars 2015

Frais ? Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, Tél. 026 347 12 40

Heures d'ouverture 8.30-11.30 / 13.30-16.30



Autigny soutient la plate-forme Frimobility!

L'Association des Communes Fribourgeoises, en partenariat avec les TPF, Groupe E SA et l'OCN, se réjouit d'annoncer le lancement officiel de la plate-forme de covoiturage « Frimobility ». Ce projet vise à offrir une solution alternative de déplacement en profitant du trajet que fait déjà une autre personne, pour un événement ou pour une course régulière, par exemple pour se rendre à son travail.

Cette plate-forme, au service des citoyennes et citoyens, se distingue par ses nombreuses synergies : plus de 75% des communes fribourgeoises participent à ce projet, en particulier en mettant à disposition des places de parcs toutes géoréférencées (voir parking centre village).

Nos partenaires que sont les TPF, le Groupe E SA et l'OCN soutiennent financièrement ce projet de sorte qu'il ne reste que le panneau signalétique à charge des communes. Ce précieux soutien est renforcé par un intérêt pragmatique partagé par les uns et les autres, puisque tant les gares routières et ferroviaires que les stations vélos ou les autres parkings sont signalés en points GPS sur la carte géographique, ce qui permet de jalonner les possibilités de parcours et de renforcer les opportunités multimodales en se greffant vers un arrêt de bus ou une gare ou par exemple à une station vélo. L'Etat de Fribourg s'est aussi investi en réalisant une place de parc à Vulruz, destinée au covoiturage; le comité cantonal espère qu'il va ouvrir d'autres zones aux abords des autoroutes.

Si les personnes intéressées peuvent faire du covoiturage pour leur trajet régulier de travail, le covoiturage est aussi une solution pratique, écologique, économique et sociale pour des événements particuliers comme des rendez-vous sportifs réguliers, l'inauguration du Pont de la Poya ou des fêtes régionales pour offrir une alternative et viser une diminution du trafic, une plate-forme pour pouvoir trouver rapidement des trajets vers cette destination.

Cette plate-forme fonctionne sous forme électronique, avec tous les supports dérivés, que ce soit des ordinateurs, des androids, des natels, des tablettes ou autres, et via les réseaux sociaux facebook, twitter, etc. Une personne propose un trajet qu'il effectue ou qu'il souhaite, il est mis automatiquement en contact avec une personne correspondant à ce trajet ou à un tronçon de trajet, lui permettant le cas échéant de rejoindre une autre possibilité de déplacement. Ces contacts s'occasionnent alors sous la responsabilité privée des personnes en contact.

Pour tout renseignement complémentaire:

Nadia Savary, Présidente de l'Association des communes fribourgeoises (ACF), 079 586 39 05

Pascal Florio, Membre du comité cantonal ACF, 079 220 00 75

Frédéric Chappuis, Responsable Marketing & Ventes, TPF, 078 956 06 35

Jean-Pierre Chapuis, Groupe E SA, 076 556 24 93

Marc Rossier, OCN, 026 484 55 00

Site internet de la plate-forme de covoiturage : www.frimobility.ch

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2015 SERVICE DE PUERICULTURE

District de la Sarine

**Sur rendez-vous uniquement,
au 026/347.39.69 du mardi au vendredi de 8h00 à 9h30
(les consultations ont lieu l'après-midi)**

Avry-sur-Matran, Ecole primaire, salle de logopédie, rez-inférieur, **le 1^{er} vendredi du mois** : 6 février, 6 mars, 8 mai (2^{ème}), 5 juin, 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre.

Belfaux, Bâtiment de la paroisse, rez-de-chaussée, 1^{ère} salle à gauche, **le 3^{ème} jeudi du mois** : 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin, 16 juillet, 20 août, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre.

Corminboeuf, Ecole, local de la buvette, **le 1^{er} mardi du mois** : 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre.

Grolley, Cure, rez-de-chaussée, **le 2^{ème} jeudi du mois** : 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 11 juin, 9 juillet, 13 août, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre.

Lentigny, Bâtiment communal, 1^{er} étage, **le 3^{ème} mardi du mois** : 20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 18 août, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre.

Le Mouret, salle de logopédie, sous la halle de gym, **le 4^{ème} mardi du mois** : 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin, 28 juillet, 25 août, 22 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 22 décembre.

Neyruz, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, **le 4^{ème} vendredi du mois** : 23 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai (5^{ème}), 26 juin, 24 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre.

Pour les consultations à Farvagny et à Rossens, veuillez prendre rendez-vous auprès de notre service de puériculture de la Gruyère au no. 026/919.00.13 du lundi au vendredi de 8h00 à 10h00 !

Farvagny, Bâtiment de la Poste, salle paroissiale, rez-de-chaussée, **le 1^{er} mardi du mois** : 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre.

Rossens, Salle au-dessus de l'ancienne Poste, **le 2^{ème} mercredi du mois** : 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre, 11 novembre, 9 décembre.

Sous réserve de modification

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES

Chaperon Rouge, service de garde d'enfants à domicile : Un soutien efficace aux familles en cas d'urgence, de maladie, ou de situation exceptionnelle.

- Vous avez un enfant malade et vous travaillez?
- Vous avez un enfant et vous devez vous absenter en urgence?
- Vous avez un enfant et vous êtes malade / hospitalisé?
- Vous avez un enfant et votre solution de garde habituelle ne fonctionne pas?

N'hésitez pas à faire appel à notre service ! Sur simple appel et dans les 4h qui suivent votre appel, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour rendre en charge votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper.

Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi-vendredi : 07h30 - 11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00 - 21h00 au 076 347 39 49 (uniquement pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu brut des parents par mois
- Certaines entreprises du canton offrent cette prestation à leur employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants
- Réduction de CHF 20% de l'heure pour les membres CRF
- Pas de mission de moins de 3h

Baby-sitting : pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement et de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Prenez contact au **026 347 39 40** ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch et recevez notre liste !

Aide aux proches : Un service d'accompagnement pour relayer les proches de personnes âgées et/ou malades

- Vous soignez votre conjoint, vos parents ?
- Vous êtes sollicité(e) nuit et jour ?
- Vous avez besoin de répit car vous sentez la responsabilité qui vous pèse ?

Notre service est là pour vous aider et vous soulager en vous remplaçant pour quelques heures auprès de la personne âgée. Sur simple appel, une collaboratrice de notre service prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, l'emmène en promenade, etc. Nos collaboratrices sont des auxiliaires de santé CRS formées et expérimentées.

L'aide aux proches est un service indépendant mais complémentaire des services de soins et d'aide à domicile.

Renseignements et demandes :

Téléphonez-nous et communiquez vos besoins du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Bon à savoir :

- Nos tarifs se calculent en fonction du revenu et de la fortune de la personne que nous allons encadrer.
- Les personnes ayant droit aux prestations complémentaires de l'AVS peuvent demander le remboursement des frais.

Habiter et Aider : un projet de logement intergénérationnel

- Vous êtes retraité/e, vous avez une chambre à disposition dans votre logement et besoin d'un peu d'aide au quotidien ?
- Vous êtes étudiant/e et recherchez un logement ?

Nous réunissons les bonnes personnes pour une cohabitation entre étudiants/es et personnes âgées afin de renforcer le lien entre les générations. En lieu et place d'un loyer, la cohabitation se fait sur un échange de services convenus d'avance. La Croix-Rouge met en contact les personnes intéressées, les aide à définir leurs besoins et leur attentes et garde un contact avec elles pendant toute la durée de la cohabitation.

Renseignements et demandes :

Téléphonez à notre service au 026 347 39 79 ou remplissez directement le formulaire de demande sur notre site internet www.croix-rouge-fr.ch/fr/services-et-aides/habiter-aider

Adresse de contact pour tous les services à la famille:

Croix-Rouge fribourgeoise Service Aide à la famille
Rue G.-Techtermann 2
Case postale 279
1701 Fribourg
026 347 39 40
www.croix-rouge-fr.ch

Attendez-vous un heureux évènement?

Manuel officiel Les parents désirent le meilleur pour leurs enfants. Ils recherchent et apprécient des informations spécifiques et fiables, faciles à lire, de grande utilité et surtout complètes... Ils apprécient le BabyGuide.

Si internet est pratique, la qualité de l'information trouvée n'est pas garantie. Le livre reste donc un support fiable toujours à portée de main. Voilà pourquoi BabyGuide est très apprécié et fréquemment consulté. Actualisé chaque année, y compris son répertoire d'adresse complet, il s'agit d'un Manuel pour femmes enceintes et parents avec des enfants jusqu'à trois ans. Derrière cette publication, il y a un petit éditeur indépendant et surtout plus de 65 organisations professionnelles et 16 Offices et Bureaux fédéraux de tous les sept Départements fédéraux qui ont choisi eux-mêmes les auteurs spécialistes des domaines les plus divers. La qualité des contributions est donc inégalée et le Manuel est officiel.

Il offre aux parents tout ce qu'il faut savoir sur la grossesse, la naissance et les trois premières années de vie:

- Dossier médical complet
- Prévention et promotion de santé, y c. la brochure de vaccination officielle de l'OFSP et le Dossier spécial «Alimentation et mouvement» de Promotion Santé Suisse
- Infoplus: droit, finances, prévoyance, questions sociales, sécurité (jouets, internet, téléphonie, voyages à l'étranger...), assurance maladie, handicap, garde d'enfants, pédagogie, migration et bien plus encore...
- Au quotidien: Alimentation et recettes, soins du bébé (avec reportages photos), trousseau/chambre, jeux et loisirs
- Répertoire d'adresses de sources officielles en plus de 40 rubriques (p.ex. gynécologues, pédiatres, sages-femmes, allaitement, etc.)
- Les pères trouvent des messages spécifiques dans tout le livre

BabyGuide – l'original – est prescrit par les médecins, gynécologues, pédiatres ainsi que par les sages-femmes, puéricultrices et conseillères en lactation IBCLC et peut être retiré *gratuitement* en pharmacie ou droguerie (qui peut décider, le cas échéant, de le donner directement). Une solution sensée et écologique qui a fait ses preuves depuis 18 ans! BabyGuide soutient la promotion de la santé et augmente la sécurité et la joie d'être parents.

Plus d'informations sur www.babyguide.ch. Ou demandez à votre médecin, pharmacien(ne) ou droguiste. Demandez la nouvelle édition élargie de BabyGuide 2014/2015 – en faveur de la santé.

L'engagement des communes



Plusieurs communes fribourgeoises se sont engagées à entretenir leurs espaces verts avec des méthodes respectueuses de l'environnement. Nous en faisons partie!

Ce changement de pratique dans l'entretien des espaces publics nécessite de faire œuvre de pédagogie auprès des habitants qui ne comprennent pas toujours la présence de quelques « mauvaises herbes ».

Le Service de l'environnement a développé des moyens de communication à leur intention pour informer la population.

Les fenêtres de Noël Décembre 2014

JOURS	DATES	FAMILLES	RUE	ACCUEIL
LUNDI	1 ^{er}			OUI
MARDI	2			OUI
MERCREDI	3	Dafflon Anne-Françoise et Guy	Rte d'Estavayer le Gibloux 26	
JEUDI	4			OUI
VENDREDI	5			OUI
SAMEDI	6			OUI
DIMANCHE	7	Boschung Noel et Jacqueline Pierre et Tania	Ch des Vergers 4 -6	OUI
LUNDI	8	Nein Béatrice et Nano	La Crétausa 41	OUI
MARDI	9	Assemblée communale		
MERCREDI	10	Papaux Laurent et Isabelle	Crétausa 71	OUI
JEUDI	11	Cudré-Mauroux Murielle et Benoît	St-Garin 47	OUI
VENDREDI	12	Ulrich Thomas et Sylvie	Rte de la Crétausa 24	OUI
SAMEDI	13	Laurence et Francis Suarez-Coroy	Rue du Saugy 22	OUI
DIMANCHE	14	Gysler ,Tortorella, Di Dominico,Gauthier	Champs Montants 25-27-29-30	OUI
LUNDI	15	Accueil extra scolaire	Ecole de <u>18h 30 à 20h</u>	OUI
MARDI	16	Mauron Brigitte et Jean-Marc	Crétausa 12	OUI
MERCREDI	17	Tornare et Cudré-Mauroux	Les Esserts 9	OUI
JEUDI	18	Roux Monia et Laurent	Rte de la Crétausa 22	OUI
VENDREDI	19			OUI
SAMEDI	20	Pywell Gina et Andrew	Ch des Vergers 7	OUI
DIMANCHE	21			OUI
LUNDI	22			OUI
MARDI	23			
LUNDI	24	Messe de minuit		

La route de Noël commence le 1^{er} décembre De 19h30 à 21 h une fenêtre s'allume et la famille accueille toutes les personnes désirants passer dire un petit bonjour ; la visite se passe toujours dehors : il vous sera offert un vin chaud, un thé des biscuits, ou ce que vous désirez mais simplement.

.Chaque soir, d'autres fenêtres s'allument et ce jusqu'au 23 décembre.

Le chemin de Noël terminé, les fenêtres restent allumées jusqu'au 6 janvier.